

Loïc Taniou

Une autre histoire du Sous-Marin à Vitrolles

Musiques, action culturelle et citoyenneté

Le café-musiques Le Sous-Marin à Vitrolles cherche à allier activités culturelles et démarche citoyenne, notamment aux travers d'actions « hors les murs », au plus près du terrain social (jeunes, écoles, centres sociaux...). Pour son directeur, la culture est un vecteur fort qui peut régénérer l'action sociale et favoriser une citoyenneté plus active.

A travers l'histoire du Sous-Marin et de son projet artistique et culturel, il s'agit de montrer comment l'art ou l'action culturelle peuvent faire émerger des initiatives, de nouvelles solidarités, qui prennent corps dans les quartiers, dans la cité, et impulser de nouvelles manières de dire, de faire, de vivre collectivement.

Le Sous-Marin a été durement frappé par la politique anti-culturelle, anti-sociale, anti-jeunes développée par la municipalité d'extrême-droite des Mègret depuis 1997. En effet, l'association (« Les Productions du Sous-Marin », créée en 1994) voit d'abord sa subvention municipale supprimée « pour programmation développant les mauvais instincts de la jeunesse ». Parce qu'elle refuse toute censure de son projet artistique et devant le succès, la forte mobilisation et la médiatisation du combat du Sous-Marin, la municipalité rentre par effraction et mure le Sous-Marin (6 octobre 1997), salle de spectacle de 350 places, située dans le centre-ville.

Le Sous-Marin connaît alors une forte médiatisation. Cependant, il existe aussi une autre histoire du Sous-Marin, en dehors de l'actualité que nous avons connu ces dernières années, et de l'affrontement entre milieux culturels et extrême-droite. Celle d'un projet culturel, artistique

et social, et aussi celle d'une aventure humaine. Une aventure humaine qui se construit à travers chaque action développée, qui génère du lien et participe à l'organisation de la vie dans la cité.

Ainsi, nous espérons à travers ce témoignage donner des repères, des exemples d'actions culturelles, qui à notre sens possèdent des implications sociales fortes, développent de nouvelles relations, contribuent à la définition d'une ville plus humaine et solidaire, et permettent aussi de contribuer à la défense d'un droit à l'initiative associative et citoyenne.

Une aventure humaine

Le Sous-Marin est une association loi 1901, qui travaille dans le domaine culturel et social,

notamment à travers une action culturelle principalement centrée sur les « musiques actuelles et amplifiées », et les formes d'expression pouvant s'y rattacher. Son projet culturel et artistique s'attache à favoriser l'accès aux musiques actuelles au plus grand nombre, à travers une programmation artistique riche et ouverte, mêlant musiques actuelles et détours culturels, des actions de découverte et de sensibilisation, des accompagnements d'artistes et des accompagnements de projets inter-associatifs. Le Sous-Marin a été créé en 1994, puis a fonctionné pendant trois ans avec une moyenne de 40 spectacles, plus de 8.000 spectateurs par an, et plus de 60 groupes dont Ludwig Von 88, Zebda, Lofofora, Jean-Jacques Milteau, Miossec ...

Depuis 1997 et l'arrivée de l'extrême-droite sur Vitrolles, le Sous-Marin continue à développer son projet « hors les murs », en organisant des concerts dans les salles des villes limitrophes à Vitrolles, en développant les échanges avec les associations, les centres sociaux et le monde de l'éducation.

Un volet de plus en plus important de l'action culturelle et sociale du Sous-Marin est de bâtir des projets qui s'élaborent ou se mettent en place avec les habitants de la cité. Nous essayons de développer nos actions sur des principes de participation, de solidarité et de responsabilisation. Il faut pour cela impulser des initiatives permettant d'allier une dimension artistique à une démarche d'émancipation sociale qui participe, à l'échelle d'une ville, à la construction et au renouvellement d'expériences collectives et individuelles. Les habitants de la cité, les citoyens, les associations sont sans doute les plus aptes à envisager des améliorations de leur environnement, de leur cadre de vie et aussi les mieux à même d'expérimenter, d'initier des projets qui répondent à leurs attentes.

Pour nous, la culture est un vecteur fort qui peut régénérer l'action

sociale et favoriser une citoyenneté beaucoup plus active et participative dans la cité. Elle permet de nouvelles expérimentations, échappe à la caricature « culturelle », très typée et beaucoup moins attractive, voire épanouissante.

La pratique culturelle et l'accès à la culture peuvent fortement réduire les exclusions, interpeller et intéresser différemment les gens. Une action culturelle, non abstraite et non élitiste est porteuse de nouvelles dynamiques et de forces créatrices.

Notre rôle n'est pas de mettre en place de simples ateliers artistiques, mais d'impliquer de manière active les participants, de les soutenir, et de construire avec eux des projets conséquents, d'en assurer le suivi. Nous mettons ainsi en place des accompagnements de projets, qu'ils émanent d'artistes, d'associations, du monde de l'éducation, des centres sociaux. Nous les aidons à exister et à se développer grâce à des interventions et des mises à dispositions techniques, humaines.

Malgré la municipalité d'extrême-droite qui nous a privé de notre lieu de travail, Le Sous-Marin n'a cessé de travailler sur Vitrolles, notamment pour tout ce qui relève de l'action sociale. Son projet artistique et culturel se développe à partir de territoires d'exclusions, et trouve de nombreuses résonances dans la ville, que ce soit à travers des actions culturelles propres ou à travers des projets inter-associatifs.

La diffusion des « musiques actuelles et amplifiées » forme l'axe central d'un projet culturel plus vaste, intégrant la recherche de nouveaux rapports au spectacle, de nouveaux publics, une collaboration forte avec le tissu culturel, socioculturel, associatif local et le monde de l'éducation. D'une manière générale, le Sous-Marin essaye de sensibiliser, d'élargir les publics, de provoquer, de créer des rencontres culturelles originales, marquantes, festives, tout en soutenant une grande variété d'initiatives en résonance avec Vitrolles.

Un projet culturel qui continue de se développer malgré les difficultés liées notamment au manque d'accès à des espaces publics sur la ville. Un projet culturel qui se transforme, car il se met en place à travers des actions « hors les murs », s'élabore à partir de territoires d'exclusion...

La dynamique impulsée par le Sous-Marin, ses aides techniques et humaines, ont permis, ces dernières années, à de nombreuses initiatives de voir le jour (actions en milieu scolaire, en centres sociaux...). Il participe à chaque fois que c'est possible au développement local. Cette lutte contre l'exclusion ne doit pas bien entendu être le fait d'une seule structure, mais d'un ensemble de partenaires pour que l'action soit efficace.

Concertations et initiatives

Nos démarches s'inscrivent toujours dans la volonté de

répondre au mieux aux attentes des populations, qu'il s'agisse des publics, des artistes ou des associations. Le Sous-marin s'efforce aussi d'anticiper des demandes non formulées, non exprimées et d'y répondre le mieux possible. Nous essayons ainsi de repérer des demandes provenant d'artistes ou de jeunes de Vitrolles dont la démarche artistique et citoyenne nous intéresse, nous semble pertinente.

Pour répondre au mieux à ces attentes et les aider dans leur parcours, nous procédons toujours par des entretiens préalables afin de bien connaître, de bien définir leurs besoins et de porter un regard et une évaluation pour asseoir des diagnostics, et enfin déterminer les objectifs à atteindre. Cela pour leur proposer des accueils et des accompagnements adaptés débouchant sur une série d'actions, d'interventions, de séances de travail leur permettant de se développer, de favoriser leur pratique culturelle et leur expression.

Un Centre de ressources

En amont des accompagnements proposés par le Sous-Marin aux artistes ou aux associations, nous essayons de développer un Centre de ressources : un ensemble de services pour répondre à des besoins précis et immédiats ainsi qu'à des demandes et des projets plus importants nécessitant un temps de respiration et de réalisation plus long.

Ce Centre de ressources que nous essayons de mettre en place sera un outil permanent que ce soit au début d'un projet, ou durant sa réalisation et même après.

Ses objectifs sont de :

- Développer et favoriser la démocratisation des pratiques culturelles ;
- Favoriser l'expression des artistes et des associations ;
- Soutenir des initiatives, des projets, les aider à mettre en œuvre, à les faire exister ;
- Favoriser les initiatives collectives et l'expérimentation ;
- Travailler autour des démarches artistiques émergentes et les aider à se diffuser, des démarches associatives favorisant la solidarité, la fabrication de lien social ;
- Favoriser, initier des échanges ;
- Provoquer un retour au niveau des publics par des actions de sensibilisation, d'initiation, de formation (jeunes, milieu scolaire, artistes amateurs...);



- Favoriser la participation des populations (concert, répétitions publiques, débats, rencontres...), l'occasion d'accueillir les différents publics, de voir les coulisses, le travail de préparation d'un spectacle ;
- Instaurer de nouveaux rapports entre l'artiste et le public.

1997.
Manifestation de soutien
(après le murage)
© P. Gherdoussi
(droits réservés)

Suite à différents entretiens et à évaluations, le Sous-Marin et les groupes ou artistes définissent ensemble des objectifs et un cahier des charges communs pour la mise en œuvre de la résidence et le développement des projets de groupe.

Suivant les disponibilités du groupe, cet accompagnement se décline dans le temps (généralement un an ou deux), rythmé par des sessions de travail et des offres de services.

Pour formaliser les objectifs à atteindre et le travail à mettre en œuvre autour du projet du groupe, il est nécessaire d'établir une convention fixant les engagements de chacun.

Dans un deuxième temps, nous proposons un programme d'intervention basé sur un projet commun à long terme (deux ans), avec des objectifs précis à atteindre. L'évaluation et la gestion de l'échec sont tout aussi important que le succès.

Actions culturelles « Hors les murs »

Depuis le murage du Sous-Marin, donc en l'absence de salle de spectacle et de locaux propres, nous avons donc développé des actions culturelles « hors les murs » pour continuer notre action au plus près de la population.

Exemple 1 : Hip-hop Connections

Dans une ville nouvelle comme Vitrolles, qui a grandi très vite, avec un urbanisme très difficile, et qui possède 35 % de « moins de 25 ans », le hip-hop, le rap touche énormément les jeunes. Ces jeunes qui se retrouvent autour de la culture hip-hop, connaissent de grandes difficultés pour s'exprimer, pratiquer leur musique, expérimenter leur projet. Ils manquent d'espace, se retrouvent dehors bien souvent sur les bancs où ils écrivent leurs paroles, leurs textes, les chantent ; certains travaillent leur musique chez eux, sur des ordinateurs. Ils travaillent sur des faces B. Nous essayons de proposer des actions pour répondre à des demandes émanant de jeunes laissés sur la touche par la municipalité de Vitrolles et d'offrir des activités culturelles à des publics qui n'ont pas souvent l'occasion de bénéficier de pratiques culturelles intéressantes sur leur ville.

Nous essayons à chaque fois de repérer des manques, des difficultés liées au quotidien, des processus d'exclusion. Le but étant que ces jeunes se sentent mieux dans leur cité, en favorisant leur enrichissement personnel, en leur ouvrant des horizons, par leur confrontation à des expériences culturelles. En leur permettant de s'approprier un projet, de développer le leur.

Comme tout cela se déroule sur des territoires d'exclusion, nous sommes en permanence à la recherche d'espaces, de mises à dispositions.

Depuis quelques concerts difficiles autour du hip-hop, du rap, nous avons décidé de travailler différemment avec les jeunes. En effet, les concerts de hip-hop drainent un public difficile car connaissant peu de moments d'expression, de rencontre, et subissant des processus d'exclusion. Nous avons donc décidé d'opérer différemment. Il s'agit dans un premier temps de répondre aux demandes des groupes de hip-hop, pour les responsabiliser et les solidariser autour d'ateliers pouvant déboucher sur des séries de concerts.

Face à la volonté de certains jeunes de développer des projets, nous leur avons conseillé de se monter en association. Dès lors, nous les avons accompagnés pour la constitution de leur association (statuts, objet social) et sa gestion (Bureau, conseil d'administration, assemblée générale...).

Le recensement des besoins et des projets artistiques musicaux de plusieurs groupes de Vitrolles et du département, font apparaître de forts besoins en création musicale et du département, font apparaître de forts besoins en création musicale de la part des groupes de Vitrolles et du département (Est de l'Etang de Berre, Intercommunalité du Pays d'Aix), le Sous-Marin met en œuvre un projet entièrement consacré aux musiques hip-hop.

Le Sous-Marin propose aux artistes amateurs une résidence sous forme d'ateliers de création musicale en MAO (Musique assistée par ordinateur) et d'enregistrements de maquettes.

Ainsi, le Sous-Marin s'occupe de l'encadrement général et s'adjoint la participation du centre social Calcaïra. Nous proposons à des associations ou groupes de musiques de se charger de la partie artistique et nous les accompagnons dans la gestion du projet

A travers ce projet (qui a commencé en décembre 2000 et s'est prolongé sur l'année 2001), le Sous-Marin propose différentes initiatives pour rétablir des activités culturelles en direction des jeunes Vitrollais, pour qu'ils puissent pratiquer de manière enrichissante leur musique, découvrir un environnement culturel « ouvert » (studio d'enregistrement, assister à des spectacles...), pour apprendre à mieux se connaître et se reconnaître. Il s'agit de retrouver des temps de paroles, de pratique culturelle et d'échange, de donner des moyens de s'épanouir.

A travers des objectifs précis, il s'agit d'apporter une aide au développement et à l'expression de la pratique musicale amateur des esthétiques Hip-hop, initier des actions qui privilégient la rencontre, le partage, le lien, favoriser la solidarité et le travail en commun.

Le fait d'aller travailler à l'extérieur (que ce soit à travers des répétitions sur scène ou des enregistrements) est l'aboutissement d'une longue préparation à un travail qu'il leur est rarement proposé. Sortir du quartier, de la ville crée des relations, des discussions enrichissantes, une coupure d'avec l'environnement quotidien. Les rencontres artistiques et l'expression culturelle jouent ainsi un rôle de premier plan dans l'évolution de notre environnement social vers un renforcement des solidarités à l'échelle locale.

C'est au travers de telles opérations que nous accompagnons des groupes de musiques dans leur développement artistique basé sur la pratique amateur des musiques actuelles.

En complément de l'activité de diffusion, le Sous-Marin continue et amplifie son travail en milieu scolaire et en centres sociaux à travers de

multiples ateliers et partenariats. L'idée est de rapprocher l'univers culturel du milieu scolaire et des publics des centres sociaux avec des rencontres, des mises en scène, des ateliers de répétitions et de théâtre du collège Henri Bosco (Vitrolles) ou du lycée Pierre Mendès France (Vitrolles), par la mise à disposition d'espace, d'intervention d'artistes professionnels, de mise à disposition.

Exemple 2 : Interventions en milieu scolaire

Le Sous-Marin, suivant son désir de rapprocher le monde de l'éducation de celui de la culture, développe depuis des années des ateliers de répétitions et de théâtre du collège Henri Bosco (Vitrolles) ou du lycée Pierre Mendès France (Vitrolles), par la mise à disposition d'espace, d'intervention d'artistes professionnels, de mise à disposition.

Mais, ce qui nous motive le plus, et qui a notre avis touche également de manière très forte les jeunes, ce sont des actions culturelles menées autour des musiques actuelles. Malheureusement, les enseignants restent généralement toujours sur des notions de « musiques convenables » comme le jazz et la chanson, et se sentent éloignés des musiques actuelles.

Ainsi, deux projets particuliers s'adressaient à des jeunes en difficulté d'intégration, en difficulté scolaire : l'Ecole de la seconde chance à Marseille (jeunes de 16 à 20 ans), et celui par l'Ecole Louis Pergaud à Vitrolles (enfants de 8 à 10 ans).

Les projets initiés et portés par Pascale Ponnenti, conseiller pédagogique à l'Ecole de la seconde chance ou celui porté par Nathalie Richard (*), institutrice, consistaient à offrir suivant les modalités propres à chaque projet, des ateliers d'écriture, de chants, de répétitions et d'enregistrements à travers un projet pédagogique précis.

Chaque fois, le Sous-Marin a apporté une aide sous forme d'interventions techniques, d'installation et de mise à disposition de matériel de sonorisation pour les répétitions et la préparation à l'enregistrement, et pour les représentations du spectacle. Le Sous-Marin a apporté une aide humaine sous forme de mise à disposition d'un ingénieur son, d'un régisseur technique pour les ateliers de répétition et une aide graphique pour l'affiche du concert à l'Ecole de la seconde chance ; et une aide pour la fabrication de la pochette du CD et de la vidéo du projet du CRI chantant.

Le projet du CRI Chantant a une dimension plus importante car les enfants ont enregistré dans un studio professionnel, et ont participé à

(*) NDLR.
Se reporter à
N. Richard,
« Le CRI
chantant »
dans le
précédent
n° 6, pp. 67-
76.

des spectacles importants (première partie de Louise Attaque lors de l'anniversaire du Sous-Marin en novembre 2000, première partie de « Class Rock »).

Nous pensons que ces projets ont contribué à l'épanouissement des jeunes, leur ont apporté une certaine confiance en eux, leur ont permis de progresser dans leur expression, d'aller jusqu'au bout d'un projet où ils sont fortement impliqués.

Quelque chose a sans doute changé dans leur rapport aux choses, à la vie. Nous en sommes fortement persuadés, les retours des deux professeurs sont très positifs, et vont dans ce sens. Nous sommes fiers d'avoir participé à ces deux projets, une relation forte s'est passée durant quelques mois avec les enfants.

Exemple 3 : En centres sociaux

Chaque moment de fête peut être l'occasion de provoquer des rencontres culturelles, peut être prétexte à des découvertes, des ateliers.

Ainsi, nous avons travaillé avec le centre social Calcaïra pour réaliser en mars 2000 un carnaval multiculturel des associations, malgré toutes les difficultés que cela implique, car la municipalité gérée par l'extrême-droite empêche le développement de nos actions. L'élaboration du carnaval a généré de nombreux ateliers aussi bien dans les centres sociaux qu'en milieu scolaire.

Le Sous-Marin assure donc la programmation musicale et la gestion technique du spectacle. Il met à disposition son matériel son et lumière ainsi que son équipe.

Les ateliers proposés mélangeaient pratique artistique et animation. Ils consistaient en la réalisation de Battucadas, de fabrication d'éléments de percussions, de fabrication d'échasses, de grosses têtes, de chenilles...

Nous avons réussi à rassembler de nombreuses associations de la ville autour de ces ateliers et dans l'élaboration du carnaval. Cela a été l'occasion de tisser des liens, de proposer un travail où le public a pu découvrir des animations et travailler avec des artistes.

La mise en place de ces ateliers de préparation de la parade, les animations développées autour des ateliers et des rencontres avec les scolaires, la venue d'artistes a renforcé le sentiment d'appropriation de la fête par la communauté, par les associations.

Le carnaval prenait ainsi une dimension importante et son parcours allait être décliné dans tous les principaux quartiers de la ville. Cela a été possible, notamment grâce aux démarches que nous avons effectuées

auprès du commissariat de la police nationale de Vitrolles (donc de la police de la République) et de la Préfecture.

A chaque étape des parcours, nous passons devant un lieu qui avait proposé un accueil des ateliers, qui avait pris une part active dans la préparation du carnaval.

Ce carnaval a connu un grand succès populaire, cela a été un moment de retrouvailles et de joie intense jusqu'au jugement du Caramantran, roi du carnaval fabriqué par le Sous-Marin, qui a été accusé de tous les maux qui rendent difficile notre vie quotidienne et condamné à être brûlé dans un grand feu de joie.

Exemple 4 : Participation à la Coordination associative de Vitrolles

Suite à l'élection municipale de 1997, des associations (MRAP, SOS Racisme, Ras'l'Front, Jeunesse ouvrière chrétienne, Ligue des droits de l'Homme, syndicats...) ont voulu se regrouper pour mener des actions communes et mutualiser leurs moyens. D'où la création de la CAVM (Coordination associative Vitrolles Marignane), Marignane étant dans la même situation politique que Vitrolles depuis les municipales de 1997. Cette coordination s'est dotée d'un local de réunion et a permis au milieu associatif de mener à bien des projets communs tels que ce carnaval multiculturel, les « Journées Africaines » en novembre 2000 (expositions, concerts ...), etc.

Le sixième anniversaire du Sous-Marin en novembre 2000 (durant deux jours aux Docks des Suds à Marseille) a été le prétexte à l'inauguration d'une grande exposition photos retraçant la vie de la CAVM. Cette exposition va bientôt être itinérante et être l'occasion de porter le débat. Durant cet anniversaire, nous avons mis la CAVM en place, pour témoigner de ce que nous avons vécu ces derniers temps, des agressions subies, de la résistance que nous avons développée autour de nos actions, de parler de la vie de la coordination, de réfléchir et de préparer l'avenir.

Ce temps de parole, même s'il connaît des limites a été très important pour nous. Il nous a permis de solder une histoire difficile (celle de la vie rendue très difficile à cause de la présence de l'extrême-droite sur notre ville), et d'en commencer une autre en préparant l'avenir et en évoquant la construction d'une maison des associations.

Aujourd'hui, l'un des grands projets futurs de la CAVM étant donc l'élaboration d'une Maison des associations sur Vitrolles. Le Sous-Marin a

participé activement à la réflexion et à l'élaboration de ce projet, a énoncé ses idées sur les différents services à proposer, le matériel à mettre à disposition des associations, ainsi que le mode de gestion et de fonctionnement de ce lieu.

Nous avons maintenu, malgré les difficultés quotidiennes, l'action sociale sur Vitrolles, privilégiant les activités et les actions qui produisent du lien social, des échanges... Nous avons essayé à chaque fois de permettre aux associations de développer leur projet, d'apporter des aides techniques et humaines, de servir de personnes et de structure ressources, de construire ensemble des actions, de faire en sorte que ces actions de nos constructions trouvent des résonances dans la cité. Ces actions s'inscrivent dans une dynamique locale : retrouver un lieu d'expression, de rencontre, d'élaboration et de diffusion culturelle sur Vitrolles — mais aussi dans une dynamique nationale d'action culturelle autour des « musiques actuelles et amplifiées », et plus largement autour des nouvelles cultures.

Et maintenant ?

Les actions développées « hors les murs » par le Sous-Marin sont devenues très importantes et occupent une grande place dans le projet culturel du Sous-Marin. Ainsi, lorsque le Sous-Marin retrouvera un lieu fixe pour continuer son action, pour animer la ville, il conservera ce volet important qui est son action hors les murs. Cela pour mieux répondre aux attentes, pour lutter contre le cloisonnement et l'exclusion. C'est pourquoi nous travaillons depuis quelques mois avec l'association AHA (Action humanitaire et artistique) qui organise des échanges avec l'Algérie. La première grande finalité pour Le Sous-Marin sera l'accueil d'artistes algériens, afin de permettre des échanges culturels centrés sur la musique (ateliers de répétition, concerts mêlant artistes algériens, vitrollais et marseillais).

Le territoire du Sous-Marin, c'est un lieu de vie dans la cité à partir duquel se développe une vie culturelle et sociale, qui rayonne dans les différents quartiers, dans le milieu scolaire, dans les centres sociaux. Il s'agit à travers ce témoignage, de montrer en pointillés comment l'expérimentation de terrain est importante pour faire exister des projets culturels et sociaux, qui correspondent au mieux aux attentes des habitants, des populations.

Cette expérimentation peut rarement voir le jour sans un dialogue constructif avec des élus, des collectivités territoriales. Le monde politique a

un rôle important dans la vie des associations. Il doit reconnaître leur droit à l'initiative des associations, en favorisant leur expression et leur développement, tout en leur laissant leur originalité et leur indépendance.

C'est donc un lien nécessaire mais difficile et ambigu. Si l'opposition de la mairie d'extrême-droite est frontale (diffamation, procès...), d'autres acteurs politiques profitent aussi de la situation. Ainsi certains pouvoirs publics ou élus locaux préfèrent le bon vieux clientélisme (une subvention contre un soutien électoral) à la réelle reconnaissance de l'utilité publique du milieu associatif.

Ce témoignage veut aussi montrer comment le politique peut exercer des pressions néfastes sur les initiatives citoyennes, essayer de les censurer, de les détruire, bafouer les droits de l'Homme, liberté d'expression, liberté d'association... Ou encore, porter du mépris ou de la non-considération vis-à-vis de certaines démarches artistiques, culturelles, car n'appartenant pas à ces critères esthétiques traditionnels. Il devient ainsi censeur, génère un traitement à la marge, institue un art officiel et des marginalités.

Nous sommes toujours dans un rapport du prince à l'artiste, d'un art officiel et reconnu, à qui on donne des moyens d'exister et d'expression, et d'une culture de seconde zone pour des citoyens de seconde zone.

Il s'agit désormais, au regard de cette aventure difficile, d'essayer de faire que les rapports entre le monde politique et associatif changent, se transforment pour une société plus équitable, plus humaine, plus solidaire.

Aujourd'hui, le Sous-Marin se bat toujours, avec ses partenaires publics, pour retrouver un lieu culturel centré sur les musiques actuelles sur Vitrolles, pour exercer de nouvelles missions, répondre à de nouvelles attentes des populations de la ville et de l'Etang de Berre pour participer et retrouver une dynamique culturelle, associative forte sur Vitrolles, au lendemain des élections municipales de mars 2001 ●

> www.sous-marin.org

Motsclefs

jeune / musique / partenariat / politique culturelle / quartier / solidarité



1/ 11 octobre 1997. **Manifestation de soutien**, avec B. Cantat (Noir Désir), président du comité de soutien © Sous-Marin.

2/ Juin 1999. **Groupe Clair et précis** (CEP, Hip-Hop Connections) © Sous-Marin.

3/ Mars 2000. **Carnaval multiculturel dans Vitrolles** © P. Gherdoussi.

4/ Juin 1999. **L'équipe du Sous-Marin** (Festival Hors les Murs sous chapiteau, aux Pennes-Mirabeau) © P. Gherdoussi.



Post-scriptum :

Cet article a été rédigé avant les élections municipales de Vitrolles qui a malheureusement vu à nouveau la victoire de l'extrême-droite sur notre ville (défaite de stratégie politique, qui n'a pas su prendre le relais du combat mené par le milieu associatif depuis 1997).

L'énorme espoir de retrouver des espaces de liberté et d'expression sur Vitrolles est donc devenu caduque.

Aujourd'hui, 6 mois après l'écriture de ce témoignage, le Sous-Marin ne peut plus s'implanter sur Vitrolles. Nous travaillons donc avec nos partenaires publics (ministère de la culture (DRAC PACA), Conseil général des Bouches-du-Rhône, et Conseil régional) pour trouver une solution durable pour notre association. Nous sommes à la recherche d'une nouvelle ville pour nous permettre de développer dans de bonnes conditions notre projet culturel et social.

Sans ce lieu, il nous sera impossible de continuer à exercer nos missions ; cela signifierait donc la fin de l'association (dissolution) et le licenciement du personnel.

L. Taniou, septembre 2001.



4 octobre 1997.

**Concert de soutien
au Sous-Marin.**

Sur scène : Noir Désir et
l'équipe du Sous-Marin

(Stadium, Vitrolles)

© Sous-Marin